



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

PRAG-PRCE : ils ne lâchent pas, ils ont raison !

FO ESR dépose un préavis de grève pour le 11 septembre

Au CNESER du 4 juillet, FO ESR a été l'une des rares organisations syndicales à défendre explicitement les revendications des PRAG-PRCE, à commencer par la première d'entre elles, le réaligement de leur prime de base sur celle des enseignants-chercheurs (voir [ici](#) notre déclaration préalable au CNESER).

Lors de ce CNESER, la ministre a simplement annoncé une revalorisation de leur prime au 1^{er} septembre, sans en préciser exactement le montant. C'est seulement par la presse qu'il a été annoncé : ce sera 2785 euros.

La pente de la courbe de la prime des ESAS est donc infléchie légèrement vers le haut. C'est déjà un premier gain, le signe que la mobilisation paie. Mais c'est toujours nettement insuffisant, alors que la prime de base des enseignants-chercheurs est déjà de 3500 euros annuels depuis le 1^{er} janvier et qu'elle sera supérieure à 4000 euros en 2024.

Ne rien lâcher, jusqu'à satisfaction des revendications !

Aussi les PRAG-PRCE et assimilés maintiennent leurs revendications. **Ils ont le soutien de très nombreux collègues** : plus de vingt instances centrales d'universités (principalement des CA) se sont prononcées en soutien à leur mobilisation, pas moins de 28 conseils d'IUT, 2 INSPÉ, un INSA, un INP aussi ; de même dans des dizaines de conseils de composantes (UFR) ou d'ACD (assemblées de chefs de départements d'IUT), dans de nombreux départements, souvent composés principalement d'enseignants-chercheurs (départements de l'IUT de Vélizy, département d'histoire de l'université de Saint-Étienne...). Les revendications des PRAG-PRCE sont donc très largement partagées, bien au-delà des seuls PRAG-PRCE et assimilés.

Ce qui est demandé *a minima*, c'est l'alignement de la prime de base des PRAG-PRCE et assimilés (actuellement la PES) sur la prime de base des enseignants-chercheurs (actuellement la C1 du RIPEC).

Mais le passage en force caractérise ce gouvernement, comme on l'a vu avec la réforme des retraites, comme on le voit avec le PACTE dans l'Éducation nationale. Le ministère de l'ESR aussi continue de faire la sourde oreille face aux revendications. **Dans ces conditions, les PRAG-PRCE annoncent qu'ils maintiennent leur mobilisation en masse le 11 septembre, entre autres avec le Collectif 384. Ils ont raison ! FO ESR, qui syndique de nombreux PRAG-PRCE, sera avec eux !**

FO ESR, organisation syndicale représentative au niveau national, dépose [un préavis de grève pour le 11 septembre](#) et les jours qui suivent. Tous les personnels sont donc couverts par ces préavis. Toutes les possibilités d'action sont ouvertes, y compris la grève. FO ESR appelle tous les personnels à se réunir pour formuler et défendre les revendications :

-> **Pour le réaligement de la prime de base des PRAG-PRCE sur celle des enseignants-chercheurs !**

-> **Pour le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat**, car comme le rappelle la motion de l'ACD d'informatique, ceci « *ne saurait se substituer à l'augmentation du point d'indice dans la fonction publique* » ; 10 % de point d'indice pour tous tout de suite !

-> **Pour l'élargissement des contingents de promotions à la hors-classe, à la classe exceptionnelle !**